

Plus des deux tiers des postes de la DIG EDF SA seront supprimés !

FO dénonce le discours de dupe de la Direction envers les salariés de la DIG. Elle les a intégrés, depuis 2005, en les sortant de leur unité, ou en les embauchant sur une spécialité immobilière, en leur promettant une carrière et un avenir. Les agents y ont adhéré et se sont spécialisés, la Direction le reconnaît. Maintenant ces métiers vont en partie disparaître.

Le contrat moral envers ces salariés qui consistait à leur offrir un emploi pérenne, répété lors de chaque passage en CCE n'est donc pas respecté. La Direction ne se sera pas surprise si sa crédibilité en est affectée, conformément aux analyses de notre nouveau DRH qui n'en portera pas la responsabilité, mais en verra les conséquences.

Le dossier présenté témoigne bien de la mutation d'EDF, c'est un dossier purement financier et non technique ou social. Il nous donne des explications économiques et organisationnelles dont nous prenons acte, sans les partager. Il répond aux objectifs d'une Direction qui cherche à réaliser des économies : 44 Millions d'€/an (ce qui reste à prouver) au détriment du social, en supprimant des postes statutaires à EDF SA.

Les salariés de la DIG, devront soit partir en inactivité, soit migrer vers ENEDIS, soit chercher un emploi à EDF SA, et pour tout juste un quart d'entre eux, rester au sein de la nouvelle DIG... Dans l'hypothèse où il resterait des places après que les salariés des filiales (en 1<sup>er</sup> lieu les managers) aient été recasés par notre Directeur.

Ce dossier ne repose que sur les promesses de la Direction de la DIG (les promesses n'engagent que ceux qui croient) à savoir :

- Ce dossier qui cite ENEDIS n'est pas passé en IRP chez eux, et nous n'avons aucun engagement officiel de la part d'ENEDIS concernant la reprise du personnel. FO demande cet engagement de la part d'un responsable d'ENEDIS et la promesse de reprise de 342 Equivalent Temps Plein.
- Le dossier ne donne pas plus de visibilité en ce qui concerne les postes à EDF SA ou ses filiales hors distributeur. FO demande un engagement officiel de la Direction de EDF sur ce point aussi.
- Le dossier ne traite pas de la situation transitoire que devront subir les agents en attente de réaffectation

Les impacts sur les effectifs comprennent aussi la réintégration des salariés des filiales. Le dossier ne comporte aucune mention sur le devenir des agents, excepté le chiffre qui reste à préciser.

Depuis l'origine, FO conteste le mode d'organisation qui a été mis en place avec VISEO et la création de ses filiales. Ce modèle qui n'aura pas duré 5 ans a créé une usine à gaz, générant des dysfonctionnements reconnus dans ce dossier.

Force est de constater que nous sommes en face d'une réorganisation lourde qui change substantiellement les conditions de travail de l'ensemble des salariés de la DIG, soit environ 800 emplois vont être supprimés. Si un nombre équivalent de ces emplois ne sont pas republiés dans le groupe, la contribution de la DIG sera la plus importante dans la réduction globale du nombre de postes à EDF SA, proportionnellement à ses effectifs.

À ce stade, le manque de garanties sociales et sur l'emploi conduit FO a proposé aux membres du CCE de voter un droit d'alerte.

Nous avons encore à la DIG des salariés qui travaillent exclusivement pour ENEDIS, principalement sur des activités de ménage et de services aux occupants. FO émet de façon générale, de fortes réserves sur la capacité d'ENEDIS, mais aussi d'EDF SA, à absorber un nombre aussi important de personnes en exécution.

Enfin la DIG, lors de VISEO, a déjà été un champ d'expérimentations, d'externalisations d'activités, via des filiales. Nous sommes très inquiets du fait de la similitude avec France Télécom. Des expertises CHSCT préviennent la Direction de risques graves et imminents.

C'est pour cela que FO, qui se félicite d'avoir entraîné d'autres représentants des salariés, s'est opposé à la mise en œuvre d'un premier accord-cadre, dont mesures n'étaient pas à la hauteur de la réforme. Nous avons donc exigé et obtenu un nouvel accord. Les négociations sont terminées cet accord est plus riche et plus précis que le précédent, sans répondre à toutes nos attentes. Après consultation de ses adhérents, les Délégués syndicaux FO prendront position sur cet accord. En conclusion et en l'état actuel, sans GPEC, et sans plus d'engagements de ré affectations des salariés de la DIG à EDF SA et (ou) chez ENEDIS.

**Pour FO ce dossier doit faire l'objet d'une procédure d'alerte sur les risques psychosociaux.  
Pour FO ce dossier mérite un droit d'alerte sur l'emploi.**